

Le p'tiou Basseyrain



L'ÉDITO DU MAIRE

Bonjour à toutes et à tous,

L'année 2024 touche à sa fin, et c'est l'occasion idéale de jeter un dernier coup d'œil dans le rétroviseur pour réfléchir à ce que nous avons accompli ensemble.

Je ressens une profonde gratitude et un certain optimisme en pensant à la capacité de notre village à se rassembler et à partager des moments de convivialité.

Ce dernier trimestre a été particulièrement chaleureux, marqué par un repas festif avec nos aînés, un moment riche d'échanges et de souvenirs. Ces instants de partage sont l'essence même de la vie.

Dans cette dynamique, je tiens une fois de plus à saluer le rôle crucial joué par nos associations. Elles s'investissent sans relâche pour vous proposer des animations variées et complémentaires tout au long de l'année.

Bientôt, elles pourront bénéficier d'un tout nouveau bâtiment communal pour organiser leurs manifestations. Avant la mise à disposition de ces nouvelles salles, nous avons finalisé un règlement et une tarification pour en encadrer l'utilisation. Ce cadre permettra une gestion équitable et harmonieuse de cet espace.

En parallèle, une page importante de notre histoire communale se tourne, avec la fermeture programmée de la salle municipale historique du CBL. Celle-ci restera accessible jusqu'à ce que le nouveau bâtiment soit prêt à accueillir ses occupants. Nous vous tiendrons informés dès qu'une date précise sera fixée.

Tout est mis en œuvre, à tous les niveaux, pour pérenniser cet esprit de rassemblement qui fait la force de notre commune. Et quelle meilleure période que celle des fêtes pour cultiver cet esprit ? Ce moment de l'année est une invitation à se recentrer sur l'essentiel, à partager des instants précieux avec nos proches, et à regarder l'avenir avec espoir.

Je vous souhaite, à toutes et à tous, un très joyeux Noël et une année 2025 remplie de bonheur, de santé et de moments de partage.

Et je vous donne rendez-vous le vendredi 31 janvier 2025 pour la cérémonie des vœux.



Rémi PONCET, Maire de BASSY

CÉRÉMONIE DES VŒUX POUR L'ANNÉE 2025

M. Rémi PONCET, Maire de Bassy, et son conseil municipal ont le plaisir de vous inviter à la présentation des vœux pour l'année 2025, qui aura lieu

**le vendredi 31 janvier 2025, à 19h00
sur le site de la nouvelle salle communale.**



Cette cérémonie sera l'occasion de vous présenter ce nouvel équipement qui sera inauguré dans quelques mois. Les autres réalisations de l'année 2024 et les perspectives pour 2025 seront aussi abordées. Les représentants des associations locales feront également un bilan de leurs activités. Le verre de l'amitié clôturera ce moment festif.

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Cette année, la commune de BASSY réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés entre le 16 janvier et le 15 février 2025.

Comment ça se passe ? Une lettre du Maire sera déposée dans votre boîte aux lettres pour vous informer de l'opération. Puis Mme Marie-Claire PETROD (Tel : 06 10 90 38 29), l'agent recenseur recruté par la Commune, vous fournira une notice internet, dans votre boîte aux lettres ou en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser en ligne. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la Commune. Moins de formulaires imprimés, c'est aussi plus responsable pour l'environnement. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur à votre demande. Si vous n'avez reçu aucun document d'ici le 21 janvier, merci de contacter la Mairie au 04 50 59 01 09.

Pourquoi êtes-vous recensés ? Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France, et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, et sur les logements.

Les résultats du recensement sont essentiels pour la vie de la Commune. Ils permettent de :

- déterminer la participation de l'État au budget de notre Commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la Commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
- définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies...
- identifier les besoins, notamment en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces et de logements.

Pour en savoir plus sur le recensement, rendez-vous sur le site le-recensement-et-moi.fr.



JOURNÉE DES AÎNÉS DE LA COMMUNE



Comme chaque année, nos aînés ont été invités par le Maire, les élus et le Comité d'action sociale à partager le mardi 26 novembre un moment de convivialité. L'invitation lancée a été bien reçue par les Basseyrans : plus de la moitié des plus de 65 ans y ont répondu favorablement. Avec les agents communaux et quelques membres du CCAS, ce sont 61 personnes qui ont eu le plaisir de se retrouver.

La journée festive a commencé par un apéritif dans les locaux du CBL où le Maire, dans son discours de bienvenue, s'est félicité de la présence des deux doyens de la commune : Georgette JACQUEMIER et Pierrot LONGERAY. Il a eu une pensée pour Germaine SONGEON et Anne LONGERAY qui nous ont quittés cette année, et pour ceux qui n'ont pas pu participer pour des raisons de santé.



Après l'apéritif, les aînés ont rejoint le restaurant La Grange, où ils ont été très bien accueillis par Patricia et Christophe qui avaient préparé un repas apprécié de tous.

Pour prolonger la rencontre, une vingtaine de participants s'est ensuite regroupée au CBL pour des discussions et des jeux divers : scrabble, cartes ou autres. Un goûter a été partagé avec, entre autres gourmandises, les délicieuses bugnes de Gervaise !



Merci à tous ceux qui ont œuvré au bon déroulement de cette journée, membres du CCAS ou simples habitants de la commune.

VISITE DE LA FERME " LE CHAMP DES PRÊLES " À VEYTRENS

Lors des 2^{èmes} rencontres de l'alimentation durable organisées par le CPIE Bugey Genevois, Gilles CHATELAIN a accueilli le samedi 5 octobre des familles dans sa ferme à Veytrens. Passionné par son métier d'éleveur laitier, il a expliqué le fonctionnement de la ferme : l'étable où la nourriture des vaches est individualisée, le circuit du lait ramassé jusqu'à la laiterie de Frangy, et sa transformation en fromages. Malgré un contexte difficile, marqué par l'augmentation des charges, Gilles espère que les jeunes qui l'entourent assureront la pérennité de l'exploitation.

Pour le CPIE, l'ouverture des fermes au public pour découvrir le métier d'agriculteur, leurs pratiques mais également leurs contraintes, est une occasion unique de mieux comprendre le monde agricole qui nous nourrit au quotidien, grâce à un échange privilégié avec les acteurs-clés de notre alimentation.

Contact CPIE : cpiebugeygenevois@orange.fr



APPLICATION D'INFORMATIONS COMMUNALES

Depuis le 16 décembre, la Commune de Bassy est présente sur l'application PanneauPocket.

Cet outil simple, conçu pour renforcer le lien avec les habitants, vous permet de recevoir en temps réel sur votre smartphone ou votre tablette des alertes, notamment en cas de risques majeurs, des actualités officielles, des messages de prévention, ou encore des informations sur les travaux à venir ou les évènements locaux.

L'application PanneauPocket est entièrement gratuite pour les habitants (le coût est pris en charge par la Commune), sans publicité, sans création de compte, et sans récolte de données personnelles.

Pour télécharger l'application, rien de plus simple :

- Recherchez "PanneauPocket" dans la plateforme de téléchargement de votre smartphone ou votre tablette, puis téléchargez l'application gratuitement,
- Une fois installée, ouvrez PanneauPocket et recherchez «Bassy» ou «74910». Cliquez ensuite sur le ❤️ pour l'ajouter à vos favoris. Ainsi, vous recevrez les notifications en temps réel !

PanneauPocket est également accessible depuis votre ordinateur : www.app.panneaupocket.com

Restons connectés à Bassy !



LA C.C.U.R. DÉVELOPPE UN PARTENARIAT AVEC BLABLACAR DAILY

Dans un contexte de développement des alternatives à la voiture individuelle toujours plus important sur notre territoire, la CCUR souhaite développer la pratique du covoiturage domicile-travail. Dans ce cadre, depuis le lundi 2 décembre, elle a noué un partenariat avec l'opérateur leader en France, BlaBlaCar Daily, afin de lutter efficacement contre l'autosolisme et proposer des solutions de mobilité efficaces à l'ensemble des habitants. Grâce à cette aide, les conducteurs recevront au minimum 1,50 € à chaque covoiturage et le trajet devient gratuit pour le passager.

Comment ça fonctionne ?

1. Les passagers et conducteurs téléchargent l'application BlaBlaCar Daily et y indiquent leurs adresses de domicile et de travail ainsi que leur planning pour la semaine.
2. L'application met en contact les membres qui empruntent le même itinéraire aux mêmes horaires. Les points de rendez-vous sont proposés automatiquement, avec le minimum de détour pour le conducteur.

Le conducteur reçoit une compensation de 1,50 € à 4 € par trajet et par passager, selon la distance parcourue. Pour les passagers, le trajet est gratuit grâce au soutien de la CCUR.^[1]

^[1] Pour les trajets de 2 à 80 km ayant une origine ou une destination sur le territoire de la CCUR.



ASSOCIATION DES AIDANTS "GRAINES D'AMIS DU VAL DES USSES"

L'association d'aide aux aidants familiaux non professionnels "Graines d'Amis du Val des Usse" couvre le territoire des Communautés de communes Usse et Rhône et Fier et Usse. Elle œuvre pour permettre aux aidants du secteur de se rencontrer, se reconforter, écouter, se détendre, s'informer, partager et comprendre l'importance du lâcher prise, comprendre comment prendre soin de soi. En effet, s'occuper d'un proche est une lourde tâche qui bouleverse souvent la santé, la vie professionnelle et les finances des aidants.



C'est pour cela que Graines d'amis organise environ deux rencontres par mois, dispensées par des professionnels, avec groupes de paroles, ateliers à thème, cafés rencontre et aussi moments plus ludiques avec jeux, ateliers cuisine, cinéma, et deux sorties par an avec leur aidé pour certains. Le programme de 2025 s'annonce déjà très riche et sera communiqué sur notre site internet.

L'association Graines d'amis a également noué un partenariat avec la Maison Familiale Rurale de Seyssel, plus particulièrement la section « aide à la personne ». Les élèves partagent des moments tout au long de l'année avec les aidants, ainsi qu'au cours d'un séjour intergénérationnel.

Grâce à la fidélité de ses adhérents et au soutien financier du Département, des intercommunalités et des municipalités du secteur, l'association Graines d'amis est motivée pour continuer et essayer encore d'améliorer ses programmes. Tous les aidants du secteur peuvent la contacter :

Association Graines d'Amis du Val des Usse - Mairie de FRANGY - 19 Rue du Grand Pont 74270 FRANGY. Téléphone : 06 43 79 65 00 / Mail : grainesdamis74@gmail.com

LA MUTUELLE "RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES"

La Région Auvergne-Rhône-Alpes a lancé le 17 octobre une offre d'assurance complémentaire santé, en partenariat avec cinq prestataires (Entrenous, Miltis, Précocia, Radiance et Smerra). Cette mutuelle régionale permet de proposer des tarifs 20 % moins chers que la moyenne, à destination notamment des 300 000 habitants d'Auvergne-Rhône-Alpes qui ne sont pas couverts.

« Ma mutuelle Région Auvergne-Rhône-Alpes » propose trois niveaux de couverture : essentielle, confort, et sérénité. Elle participe à la prise en charge des appareils auditifs, lentilles, implants dentaires, orthodontie, mais aussi des dépassements d'honoraires, de la contraception, et des soins post-cancer. Elle propose également un forfait sport et un forfait bien-être.

Cette mutuelle est ouverte à tous les habitants d'Auvergne-Rhône-Alpes, sans condition de revenu, sans limite d'âge et sans questionnaire médical. Pour adhérer, il suffit d'avoir un numéro de Sécurité sociale, de ne pas être bénéficiaire de la complémentaire santé solidaire (C2S), ne pas être couvert ou avoir une complémentaire depuis au moins douze mois (délai qui permet de résilier).

Pour obtenir plus d'informations, vous pouvez appeler le 04 2800 2800, ou vous connecter sur le site internet (www.auvergnerhonealpes.fr/particuliers/mamutuellerregion). Les personnes intéressées peuvent aussi se rendre dans les agences des mutuelles partenaires.

Enfin, la Région va organiser des permanences dans les mairies. Dès que la date de celle qui sera organisée à Bassy sera connue, nous la diffuserons sur nos différents canaux de communication.



CHANTIER DU NOUVEAU BÂTIMENT COMMUNAL

Depuis le dernier bulletin municipal, les travaux du bâtiment communal ont connu des avancées significatives.

À l'extérieur, l'ensemble des bordures a été posé, et la réalisation des enrobés est prévue prochainement. Un réseau d'eau a aussi été installé pour permettre l'arrosage des futurs espaces verts depuis une cuve de récupération d'eau de pluie, un choix écologique et économique pour la Commune. Les bétons désactivés entourant le bâtiment devraient également être finalisés au moment où vous lirez cet article.

À l'intérieur, l'ensemble des corps de métier s'active pour achever les travaux et rendre le bâtiment pleinement opérationnel.

Chaque étape de ce chantier reflète l'engagement de la Commune à offrir un espace fonctionnel et respectueux de l'environnement.

Nous vous tiendrons informés de l'évolution du projet dans nos prochaines communications.



TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DANS LE CIMETIÈRE

Des travaux vont être engagés dans le courant de l'hiver au cimetière de Bassy, plus précisément sur l'espace situé devant le parvis de l'église. La haie de pyracanthe, trop haute et trop agressive, a été arrachée et va être remplacée par une haie basse (maximum 1 m de haut) de chèvrefeuille à feuilles de buis.

Une bordure en dalles de schiste, d'une hauteur hors sol d'environ 30 cm, sera ensuite mise en place en soutien de la terre, derrière les tombes.



RÉNOVATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Des travaux de rénovation du parc d'éclairage public vont être réalisés en début d'année 2025. Ce sont au total 34 luminaires qui vont être remplacés en haut de la Route des Ires, sur la Route du Fond du village et sur celle des Perrules.

Cette rénovation améliorera les performances environnementales et électriques du parc, en diminuant de près de 40 % sa consommation. La maîtrise de l'émission de lumière afin qu'elle réponde seulement aux besoins réels d'éclairage permettra aussi de réduire la pollution lumineuse d'un tiers.

Ces travaux, pilotés par le Syndicat Intercommunal d'Électricité et de Services de Seyssel, bénéficient de subventions versées dans le cadre du Fonds Vert.



CURAGE DU RÉSEAU D'EAUX PLUVIALES

Face à plusieurs problèmes constatés sur le réseau d'eaux pluviales au niveau de la Route de Crie, la Commune a entrepris un diagnostic approfondi pour en identifier les causes et trouver des solutions durables. Un diagnostic par caméra a été réalisé sur la portion de réseau située entre l'école de Bassy et la salle municipale du CBL. Cette inspection a révélé un besoin urgent de curage en raison de l'encrassement du réseau.

Ainsi, début novembre, une opération de nettoyage a été menée à l'aide d'un camion d'aspiration spécialement mobilisé pour l'occasion. Cette intervention a permis de retirer environ 1 mètre cube de gravier, améliorant significativement la capacité d'évacuation des eaux pluviales.

Ces travaux illustrent l'engagement de la Commune pour l'entretien de ses infrastructures et pour prévenir les désagréments liés à l'écoulement des eaux pluviales. Nous continuerons à surveiller de près l'état du réseau afin de garantir un service optimal à nos administrés.



RÉFORME DES REDEVANCES DES AGENCES DE L'EAU

Les redevances des Agences de l'eau, perçues auprès des usagers de l'eau, sont essentielles pour financer les actions de préservation de l'eau et des milieux aquatiques.

Instaurées par la loi de 1964, elles ont continué à évoluer au fil des années. À partir de 2025, une réforme de ces redevances s'appliquera, avec pour objectif de moins faire peser la fiscalité de l'eau sur les ménages (ce sont les usages domestiques qui alimentent majoritairement les recettes des agences de l'eau), et inciter les collectivités gestionnaires à améliorer leurs infrastructures et, ainsi, maîtriser les fuites d'eau potable et les rejets polluants.

Dans les faits, sur votre prochaine facture d'eau qui sera émise à l'automne 2025, trois nouvelles lignes apparaîtront, en lieu et place d'anciennes redevances :

- redevance pour consommation d'eau potable : tout usager consommant de l'eau issue de la distribution publique en est redevable,
- redevance pour performance des réseaux d'eau potable : cette redevance, qui s'applique au gestionnaire du réseau, est répercutée sur les usagers au prorata du volume d'eau qu'ils consomment,
- redevance pour performance des systèmes d'assainissement collectifs : cette redevance, qui s'applique à la collectivité compétente en matière d'assainissement, est répercutée sur les usagers au prorata du volume d'eau assainie.

Il est important de noter que ces deux dernières redevances sont modulées en fonction de l'état des réseaux : un abattement pouvant aller jusqu'à 70% est appliqué pour les réseaux dont la performance est excellente (pas de fuite), mais la redevance sera maintenue à son taux maximum pour les réseaux dont les rendements ne sont pas satisfaisants.



ACCOMPAGNEMENT DES COLLECTIVITÉS POUR ÉCONOMISER L'EAU

L'année 2024, caractérisée par une pluviométrie abondante, a apporté un certain répit en ce qui concerne les problèmes de quantité d'eau. Un seul épisode nécessitant une vigilance particulière a été observé durant la période estivale.

Même si cette année a été exceptionnellement riche en eau, le Syr'Usse s'est engagé pour promouvoir les économies d'eau face aux défis croissants de la gestion de la ressource, aggravée par les sécheresses récurrentes et les pressions anthropiques. Pour préserver la ressource, le Syr'Usse met en œuvre des actions ciblées à destination des collectivités et des particuliers.

Pour soutenir et accompagner les collectivités territoriales, le Syr'Usse réalisera un état des lieux des installations sanitaires et autres équipements en lien avec l'eau afin d'identifier les besoins prioritaires. Le Syndicat procèdera ensuite à un bilan des bâtiments, des pratiques et des consommations d'eau et accompagnera les collectivités dans l'installation de dispositifs hydro-économiques adaptés pour optimiser l'utilisation de l'eau.

Parallèlement à cette action en faveur des collectivités, le Syr'Usse engage la sensibilisation des habitants du bassin versant des Usse en organisant des ateliers sur les économies d'eau à réaliser dans les jardins, et en proposant une aide à l'achat de récupérateurs d'eau de pluie.

Les dates des ateliers seront annoncées en début d'année 2025.

Nouveau !

Économies d'eau
Cultiver les économies d'eau dans votre jardin

ATELIER
LES ÉCONOMIES D'EAU DANS LE JARDIN
&
AIDE À L'ACHAT
D'UN RÉCUPÉRATEUR D'EAU DE PLUIE

Participez à l'atelier Économies d'eau dans le jardin et bénéficiez de 50,00 € d'aide à l'achat pour un récupérateur d'eau de pluie*

Récupérateur d'eau de pluie, paillage, goutte à goutte, végétation adaptée...
Rendez votre jardin plus résilient face à la sécheresse

PGRE
PARCOURS GÉNÉRALISÉS
GÉNÉRALISÉS

*Dispositif réservée aux habitants du bassin versant des Usse. Conditions disponible sur notre site internet : <https://www.rivieres-usse.com/atelier-les-economies-deau-dans-le-jardin/>

CRUE DÉCENNALE SUR LE BASSIN VERSANT DES USSES

Le débit des Usse et de ses affluents a atteint 131 m³/s le mardi 8 octobre, marquant un niveau de crue décennale (cela signifie qu'il y a une probabilité sur dix qu'une telle crue survienne chaque année). Une crue d'une telle ampleur n'avait pas été observée sur le bassin versant des Usse depuis 2002 (142 m³/s) et 1997 (148 m³/s, limite crue vingtennale).

Pour mettre les choses en perspective, le débit de la rivière était de 1,3 m³/s le 7 octobre à 21h.

Suite à des précipitations constantes mais de faible intensité sur une longue période, le niveau des Usse a augmenté graduellement pendant 17 heures, atteignant un maximum de 131 m³/s.

Cette montée progressive des eaux a permis d'éviter des dommages significatifs, aucun dégât majeur n'ayant été signalé ou observé.

Le 9 octobre à 14h, le débit était redescendu à 12 m³/s, marquant la fin de cet épisode de crue.



La crue observée au Pont Roudil (Vanzy)

MATINÉE PARTICIPATIVE "NETTOYAGE DE PRINTEMPS"

Notez-le dès à présent : une matinée participative "nettoyage de printemps" sera organisée le samedi 15 mars, de 8h45 à 12h00 !

Même si le nombre de participants augmente à chaque session, nous sommes toujours heureux d'accueillir de nouveaux venus pour nous aider à nettoyer les abords des routes et des chemins qui parcourent notre commune !

Alors n'hésitez pas à nous rejoindre pour ce moment à la fois convivial et citoyen, qui se terminera autour d'un apéritif déjeunatoire offert par la municipalité.



SIGNALE TON FRELON

Le frelon asiatique, dit aussi « à pattes jaunes », est un prédateur d'abeilles qui menace la filière apicole française, et la biodiversité de manière générale. Classé comme espèce exotique envahissante, il poursuit sa progression en Auvergne-Rhône-Alpes, notamment en Haute-Savoie.

Sur l'ensemble du département de la Haute-Savoie, ce sont plus de 400 nids qui ont été détruits au cours de l'année 2024.

À Bassy, deux pièges ont été mis en place par la Mairie, avec le concours du Département. Au cours de l'automne 2024, une trentaine de frelons à pattes jaunes ont ainsi été attrapés. Ces pièges s'ajoutent à ceux installés par les apiculteurs de la commune, lesquels en ont capturé plusieurs centaines.

La présence du frelon asiatique sur notre territoire n'en est encore qu'à ses débuts, et il est prévu que le nombre de nids repérés triple entre 2024 et 2025. Une sensibilisation de la population est donc primordiale pour tenter d'en atténuer, dans la limite du possible, les impacts.

À cet effet, une réunion sera organisée avec un représentant du Groupement de Défense Sanitaire Apicole au mois de mars 2025. La date vous sera communiquée dans les prochaines semaines.



MOUSTIQUE-TIGRE : CONTINUEZ LA CHASSE AUX GÎTES LARVAIRES

C'est le moment de neutraliser toutes les zones de ponte du moustique-tigre !

Malgré leur petite taille (environ 0,5 mm), les œufs de moustique-tigre ont la capacité de résister au froid durant l'hiver : 30 jours consécutifs de gel sont nécessaires pour détruire les œufs.

Les œufs pondus à l'automne entreront en diapause pour n'éclore qu'au début du printemps suivant, lorsque les conditions seront de nouveau favorables. Il est donc important de continuer à agir pour détruire les gîtes larvaires en éliminant toutes les possibilités de stagnations d'eau, dans le but de limiter au maximum les éclosions fin avril - début mai 2025.

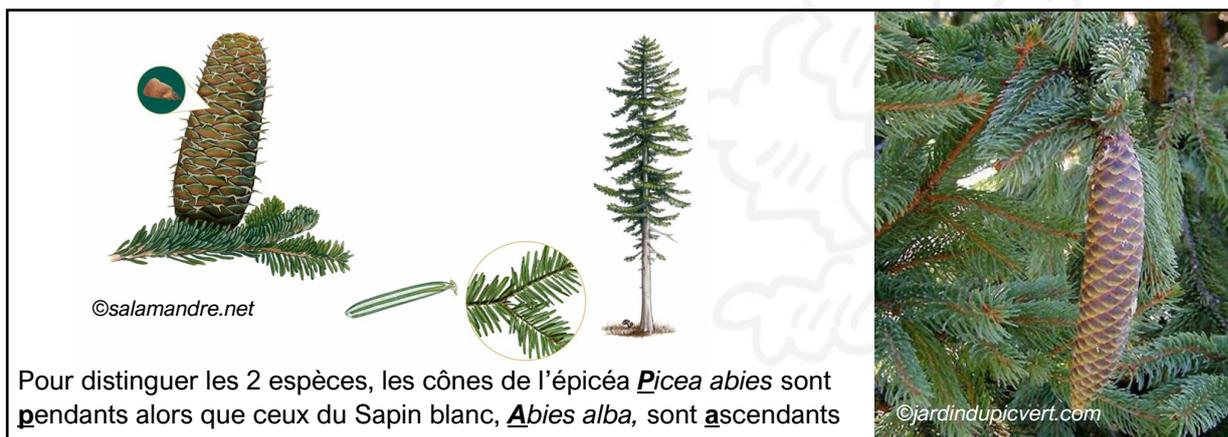
CHRONIQUE SAUVAGE : ALORS MON BEAU, SAPIN ?

Cette année de l'arbre se termine et ce mois de décembre semble opportun pour découvrir ou re-découvrir l'histoire de l'arbre de Noël. Cette tradition n'est pas si ancienne et avant d'être assimilé par le christianisme, l'arbre sacré était célébré par les Celtes au solstice d'hiver boréal pour la persistance de son feuillage au cœur de la saison froide. Quelle que soit son espèce, le « sapin » de Noël est toujours un résineux, un arbre qui se caractérise par la production de résine, porte des fruits en forme de cône, d'où leur autre nom « conifères », et dont les feuilles en forme d'aiguilles ne tombent pas toutes en même temps en hiver, symbole de la vie qui résiste. Vers le XV^{ème} siècle en Alsace, il était de bon ton de décorer un conifère aux alentours du 24 décembre* ; il était alors érigé sur les places et dans les églises, orné d'hosties et de pommes. Il faudra attendre le début du XX^{ème} siècle pour que cette célébration se démocratise dans le monde entier.

Toutefois, seules 2 espèces peuvent prétendre au titre de sapin de Noël.

Le sapin blanc tout d'abord, aux aiguilles plutôt douces, décorées de fines bandes blanches qui lui ont valu son nom, fleurant bon la mandarine, à croire que l'espèce avait son destin tout tracé. *Abies alba* est le seul représentant de son genre à avoir planté ses racines dans nos sols frais. Mais il ne dédaigne pas la chaleur estivale, ainsi qu'une bonne dose d'humidité pour optimiser sa croissance, faisant de lui un bon candidat pour le climat de demain d'autant qu'il abrite et nourrit une riche communauté forestière.

Les arbres de Noël se seront donnés le mot et les couleurs de la fête chrétienne, culturelle (puis commerciale...), puisque le second prétendant au titre est le sapin rouge, au grand dam des botanistes, car n'est pas sapin qui veut. Cette appellation vaut, en toute rigueur, hivernale ou pas, uniquement pour les arbres du genre *Abies*. Le sapin rouge est un vestige d'une confusion de longue date d'après son nom de baptême *Picea abies*, signifiant littéralement, épicéa-sapin. Le nom commun du sapin rouge est donc l'épicéa. Sa belle robe pyramidale, son écorce couleur brique (d'où son surnom sapin rouge), le parfum de ses aiguilles mêlé de térébenthine et citron, son évocation dans les chants et les contes illustrés de notre enfance font de l'épicéa l'archétype du sapin de Noël, et mon préféré je le confesse. Mais quelle poisse entre les noms scientifiques, botaniques, familiers, en plus de la ressemblance morphologique de ces 2 arbres et leur fréquente cohabitation, nous voilà embarqués dans un joyeux méli-mélo !?



Depuis plusieurs années, le sapin de Nordmann joue des branches et de ses aiguilles qui tiennent mieux la chaleur de nos foyers, revendique son appartenance au genre *Abies*, pour se faire une place sur le podium des arbres de Noël.

Quant aux alternatives artificielles, elles n'ont pas voix au chapitre tant leur fabrication est peu vertueuse et surpasse de loin le coût écologique des sapins naturels produits, eux, localement, du moins assurez-vous en à l'achat ! De plus, nos 2 champions peuvent être replantés ou compostés.

Quel que soit votre choix, que cet arbre de Noël éclaire vos foyers quand la lumière solaire est au plus bas, et contribue à d'heureux instants de partage en famille. Joyeux Noël à toutes et tous.

Anne DEJEAN

*Date faisant référence au calendrier grégorien actuel mis en place au 16^{ème} siècle

LA FEUILLE DU MONDE ALLANT VERT

Assemblée générale du 27 septembre 2024.

L'Assemblée générale a été l'occasion de rencontrer nos adhérents, de présenter les différents rapports : moral, d'activités et financier, et d'exposer le projet de calendrier des animations pour l'année à venir.

Lors du renouvellement du bureau, les membres sortants ont été réélus, et deux nouveaux rejoignent le comité : Floriane CHARRIER et Bernard CRILLON. Nous leur souhaitons la bienvenue. Le conseil d'administration est désormais composé de 12 membres.

Conseil d'administration du 25 novembre et élection du nouveau bureau.

- Présidente et secrétaire adjointe : Elisabeth FUHRER
- Vice-président : Philippe CASTELLO
- Secrétaire : Anne DEJEAN
- Trésorière : Brigitte METRAL

Un grand merci à eux pour leur engagement pour Le monde allant vert.



Floriane CHARRIER a animé le café débat

Opération 1000 arbres.

1050 plants de jeunes arbres et arbustes ont été mis en terre ce mois de décembre à la Semine, dont 200 par les enfants des écoles du SIVU Bassy-Challonges-Usinens. Cette opération, prévue pour durer dans le temps, se poursuivra en 2025 et 2026 avec la plantation de 2000 arbres supplémentaires.

Prochaines animations.

- **28 janvier** : Café-débat
- **8 février** : atelier « nichoirs à chauve-souris »
- **1^{er} mars** : troc de plantes et de graines (Seysssel, sous la Grenette)

Pour toute information sur l'association, contactez nous par mail : info.asso@lemondeallantvert.fr.

Bonnes fêtes de fin d'année à toutes et à tous !

Troc de graines et de plantes, d'automne.

Le troc du 19 octobre a accueilli une dizaine de personnes et beaucoup de végétaux à donner ou à échanger. Il sera reconduit en 2025, avec une ouverture à tout public.

Café débat "composez vos produits naturels".

Le dernier café débat de l'année, qui avait pour thème « composez vos produits naturels », a réuni une vingtaine de personnes autour de notre animatrice Floriane CHARRIER. Les participants ont appris comment confectionner des produits d'entretien à partir de matières végétales ou minérales naturelles.



Les élèves des écoles sur le site de plantation

DES NOUVELLES DE BASSY SOPHRO



BASSY SOPHRO
DEVELOPPEMENT PERSONNEL

L'activité se poursuit tous les quinze jours, le mercredi de 18h30 à 19h45, avec 14 participants.

L'année 2024 s'est terminée avec la séance du 11 décembre, et nous nous retrouverons pour débiter 2025 le mercredi 08 janvier.

Nous prévoyons une nouvelle séance « bols tibétains » un samedi matin du mois de janvier.

Que les fêtes de fin d'année vous apportent à tous réconfort, chaleur et gaieté.

Brigitte MÉTRAL

LE MOT DE L'ACCA



Bonjour à toutes et à tous,

Depuis le début de la saison, les chasseurs de Bassy et d'Usinens organisent des chasses communes, même si les deux ACCA restent indépendantes. Cela permet de mobiliser jusqu'à 41 chasseurs (16 de Bassy et 25 d'Usinens), ce qui est très important compte tenu de la présence massive des sangliers sur le territoire des deux communes. Ce sont ainsi 22 sangliers (10 à Bassy, 12 à Usinens) qui ont été prélevés depuis le début de la campagne.

La dimanche 13 octobre a eu lieu une chasse au lièvre. Elle était organisée avec M. CART, du Rallye Loue-Lison, accompagné de ses 19 chiens créancés sur la voie du lièvre. Le président de la Fédération de chasse du Doubs, où est situé le Rallye, y a également assisté. Mais c'est bien notre Théo JACQUEMIER local qui a tué le seul lièvre de la journée. Bravo à lui !

Enfin, le ball-trap sera organisé fin avril/début mai 2025. La date sera bientôt calée, et vous sera communiquée dans le prochain bulletin.

D'ici là, nous vous souhaitons de bonnes fêtes !

Lucas SOURZAC et toute son équipe



Les participants à la chasse au lièvre

LE SOU DES ÉCOLES

Bonjour, voici les dates des manifestations pour cette nouvelle année.

La vente de diots, lors de laquelle 490 repas adultes et 76 repas enfants ont été commandés, a eu lieu le 24 novembre à Bassy.

Les prochaines animations prévues sont :

- 25 janvier : soirée dansante moules/frites à Usinens.
- 18 avril : carnaval de l'école avec vente de repas à emporter à Challonges.
- 14 juin : fête de l'école à Challonges.

Nous vous souhaitons à tous, petits et grands, de belles fêtes de fin d'année !

Le bureau du SOU des écoles



La vente de diots à emporter, organisée à Bassy

LE MOT DU CBL

Assemblée générale du CBL.

Le vendredi 18 octobre, à la salle communale, s'est déroulée notre assemblée générale annuelle, durant laquelle nous avons présenté le bilan moral et financier de notre association. Nous trouvons un équilibre positif entre les animations gratuites, comme le Noël des enfants 2023, le défilé de tracteurs 2023 pour lequel nous avons proposé les diots et le vin chaud, ainsi que la Rando'Nuit dont nous reversons les inscriptions à une association, et nos activités payantes comme les ApéRosés et le Rallye qui nous permettent de couvrir les frais.

Notre bilan reste très honorable et nous encourage à poursuivre dans ce sens nos activités.

Tout ceci n'aurait pas été possible sans les membres actifs qui ont rejoint le CBL pour cette année 2024, et qui ont décidé de poursuivre l'aventure pour 2025. Merci aussi aux fidèles personnes bénévoles qui chaque année sont présentes lorsqu'on les sollicite pour nous donner la main. Merci aux représentants des associations locales et de la Mairie pour leur présence lors de notre assemblée générale.

L'assemblée s'est terminée autour d'un apéritif dinatoire pour partager le verre de l'amitié.

Le programme 2025 a été établi suite à une réunion entre les membres afin de définir les activités que nous souhaitons poursuivre, et discuter des souhaits et disponibilités de chacun.

Ce sera une année de changements, au cours de laquelle nous devons prendre nos marques dans une nouvelle salle des fêtes, et aménager notre matériel dans de nouveaux locaux : du positif pour démarrer l'année 2025 !

Annulation du Noël des enfants.

Nous avons le regret de vous informer que cette année nous n'avons pas pu organiser d'après-midi de Noël pour les enfants. Bien que motivés au départ par une animation avec la visite du Père Noël, suivie d'un goûter et d'une boum, nous avons dû malheureusement déprogrammer, faute de Père Noël disponible. Sans lui, la magie de Noël n'est plus au rendez-vous.

Espérons qu'en 2025 nous puissions avoir sa présence...et n'hésitez pas à nous faire savoir si vous avez un moyen de le contacter !

Parade des tracteurs illuminés.

Cette année, les jeunes agriculteurs de Frangy-Seysse ont changé leur organisation pour leur traditionnel défilé. Afin de marquer des arrêts plus longs dans les communes, ils ont décidé de faire le parcours sur 2 ans. Donc : pas de passage sur notre commune cette année. Rendez-vous l'année prochaine.

*Bonnes Fêtes et
Joyeux Noël !*



En attendant de vous retrouver, toute l'équipe du C.B.L vous souhaite de très joyeuses fêtes de fin d'année.

Prenez soin de vous.

L'équipe du CBL



LA RÉCRÉ DU P'TIOU

Les CE1/CE2 vous présentent leur conte de Noël...

Les élèves du CE1/CE2 ont imaginé un conte de Noël, intitulé « Le petit renne courageux », que vous pourrez lire sur le feuillet spécial inclus dans ce bulletin.

... et les CP/CE1 leur recette de la bonne année !

la recette de la bonne année



Ingrédients:

- de l'amitié
- un grand sourire
- une belle rose de joie
- une pincée de bonne humeur
- des bons souvenirs
- quelques rêves éveillés
- une cuillère de réussite
- une pincée d'humour

Mélanger le tout et laisser reposer au chaud

Et ravivre cette nouvelle année petit morceau par petit morceau



Les élèves de Bassy vous souhaitent un « Joyeux Noël » et une « Bonne année » dans huit langues ... saurez-vous deviner lesquelles ?



Le petit renne courageux

Par les élèves de CE1/CE2 de l'école de Bassy, année scolaire 2024-2025

Au pôle Nord, dans un petit chalet tout près de l'atelier du Père Noël, vivait un jeune renne plein de rêves. Chaque matin, il se levait avant l'aube pour s'entraîner. Son objectif ? Devenir assez fort pour tirer le traîneau du Père Noël et parcourir le ciel étoilé.

Il passait ses journées à tirer des sacs de farine sur un vieux traîneau et à sauter de sapin en sapin, espérant un jour s'envoler comme les rennes légendaires. Mais malgré ses efforts, il n'y parvenait pas. Ses pattes devenaient plus fortes, ses bois plus robustes, mais il restait cloué au sol.

Le petit renne admirait les grands : Comète, Danseur, Éclair... Tous avaient leur place dans l'attelage du Père Noël, tandis que lui les regardait s'entraîner, la tête basse mais le cœur plein d'espoir.

La Nuit de Noël

Le soir tant attendu arriva enfin. L'atelier fourmillait d'activité. Les lutins chargeaient le traîneau étincelant de montagnes de cadeaux soigneusement emballés. Les rennes étaient harnachés, leur pelage brillant sous les lumières des étoiles.

Le petit renne regardait cette scène magique, le cœur lourd. Quand l'attelage s'éleva dans le ciel, guidé par le Père Noël, il sentit une larme rouler sur sa joue. Tous ses efforts n'avaient servi à rien... Il retourna tristement dans son chalet vide. Mais alors qu'il franchissait le seuil, son regard fut attiré par un sac rouge posé près de l'atelier. **Un sac de cadeaux !**

Le Courage d'un Petit Renne

Sans réfléchir, il saisit le sac avec ses bois et se mit en route. "Je ne peux pas laisser des enfants sans leurs cadeaux," pensa-t-il. Le petit renne courut à travers la banquise glacée. Le vent mordait ses flancs, la neige ralentissait ses pas, mais il ne s'arrêta pas.

Quand il atteignit la mer gelée, il la traversa à la nage, défiant les eaux glaciales et les violents courants. Chaque épreuve, chaque obstacle semblait plus facile grâce à son entraînement acharné. Enfin, au bout de ce qui sembla une éternité, il aperçut le traîneau du Père Noël, arrêté au pied d'une maison.

Une Surprise Magique

Le Père Noël, en train de déposer des cadeaux, leva les yeux et resta bouche bée en voyant le petit renne trempé, épuisé, mais toujours debout avec le sac sur ses bois.

— **"Petit renne, tu as sauvé le Noël de nombreux enfants ce soir. Grâce à toi, chaque cadeau arrivera à temps."**

Le Père Noël sortit alors un petit paquet scintillant de sa poche et le tendit au renne. Curieux, le petit renne l'ouvrit. À l'intérieur se trouvait un grelot brillant.

— **"C'est un grelot magique,"** dit le Père Noël en le fixant sur le harnais du petit renne. **"Il te donnera le pouvoir de voler."**

Le petit renne sentit une chaleur douce l'envahir. Il battit des sabots, prit son élan, et soudain... Il s'éleva dans le ciel, le vent caressant son pelage. **Il volait !**

Le Grelot du Petit Renne

Cette nuit-là, le petit renne fit le tour du monde aux côtés des légendaires rennes du Père Noël. Et depuis, chaque nuit de Noël, si tu tends bien l'oreille, tu pourras entendre au loin le doux tintement du grelot magique du petit renne, traversant le ciel étoilé.



RENCONTRE AVEC M. GILLES CHATELAIN

Avec l'expérience glanée au cours de ses six mandats de conseiller, Gilles bénéficie d'un regard unique sur l'évolution de Bassy depuis près de 40 ans. C'est cette vision qu'il nous fait partager ici.

Gilles est très attaché à Veytrens : il y a ses racines, du côté de sa grand-mère paternelle, et il y exerce son métier d'agriculteur, comme son père et son grand-père avant lui. Ce lien viscéral apparaît en filigrane de tous ses engagements.

Après un début de scolarité à l'école communale avec M. et Mme ABRY, *"qui [lui] ont transmis de belles valeurs"*, puis au collège de Seyssel, son attrait – déjà – pour l'agriculture l'orienta vers le lycée agricole de la Motte Servolex, où il obtient son baccalauréat. Et alors qu'il est admis en BTS "productions animales" à Nancy, Gilles décide d'arrêter ses études : *"je n'ai pas voulu y aller, même si mes professeurs m'y encourageaient fortement. J'ai préféré revenir travailler comme aide familial sur l'exploitation"*.

En 1983 il s'installe et crée avec son père René et son frère Jean-Paul le "GAEC les Prêles". Depuis le départ à la retraite de ce dernier, Gilles reste seul à la tête de son exploitation de 95 ha, en polyculture élevage. Il est toutefois secondé par un salarié et deux apprentis qui l'aident à gérer son cheptel de 60 vaches et 50 génisses de race montbéliarde, dont le lait classé IGP permet de produire de l'emmental, de la tomme et de la raclette de Savoie.

C'est d'ailleurs pour défendre l'intérêt des producteurs laitiers que Gilles s'engage syndicalement, et assure la présidence de la coopérative laitière de Frangy entre 1995 et 2008. Mais son investissement ne se limite pas à la sphère agricole : il agit pour la ruralité dans sa globalité. En témoigne son implication au CPIE Bugey Genevois, dont il est administrateur puis président de 2005 à 2015 : *"je trouve intéressant d'échanger avec les personnes de la société civile pour défendre la ruralité et l'environnement au sens large du terme : la nature mais aussi l'organisation sociale du territoire, avec les gens qui y vivent et tous leurs savoir-faire"*. En 2015, Gilles laisse la présidence du CPIE, pour prendre celle de la section savoyarde du syndicat agricole auquel il adhère.

Son engagement pour la ruralité va de pair avec celui en faveur de la Commune. Après avoir fait partie dans sa jeunesse du CBL, et toujours motivé par l'intérêt collectif, Gilles s'intéresse aux affaires municipales et se présente aux élections en 1989, prenant la suite de son père, conseiller pendant deux mandats. Parmi ses domaines de prédilection, la voirie, *"je roule beaucoup sur toute la commune, je connais bien l'ensemble des routes et chemins"*, et l'eau, *"c'est une problématique importante. Au début, il s'agissait de remettre en état le réseau dans le centre du village. Depuis 1989, il a quasiment été tout refait"*.

Alors qu'il achève son sixième mandat et occupe le poste de 1^{er} adjoint depuis 2020 (il a aussi été adjoint de 1991 à 1995 puis de 2015 à 2020), Gilles constate qu'il y a de moins en moins de liberté et de plus en plus de normes à respecter. Il s'inquiète aussi de l'évolution de la ruralité : *"il y a de moins en moins d'agriculteurs pour façonner le paysage, les parcelles sont moins bien entretenues qu'avant"*. Et il est soucieux de la cohabitation entre ruraux et néoruraux : *"elle est parfois difficile. Il faudrait encourager les nouveaux habitants, surtout les enfants, à venir visiter les fermes"*.

Cette notion d'échange, notamment avec les plus anciens, est très importante pour lui : *"le respect des familles qui ont façonné le village est fondamental. Je regrette d'ailleurs de ne pas avoir assez de temps pour parler et échanger avec les anciens du village"*.

Enfin, s'il est un endroit de la commune que Gilles apprécie particulièrement, c'est le point de vue depuis Grenier, entre Bénoz et la Route du Pré Lachat, donnant sur le Rhône, Seyssel et le Mont Blanc. *"Lorsque j'étais jeune, nous avions de la vigne là-bas"*. Les racines ne mentent pas.



Un grand merci à Gilles pour cet échange passionnant et enrichissant !

ÉTAT CIVIL

- ◇ **Naissance** : Athénaïs AUBERTIN, née le 20/09/2024, fille de Clément et Estelle AUBERTIN, domiciliés à Veytrens.

LA C.C.U.R. AGIT POUR RENFORCER LA SECURITÉ ROUTIÈRE

Pour soutenir et renforcer les actions de la gendarmerie en faveur de la sécurité routière, la Communauté de communes Usses et Rhône (CCUR) a récemment acquis un cinémomètre. Il s'agit d'un appareil destiné à mesurer la vitesse des véhicules, qui sera mis à disposition des gendarmes de la communauté de brigades de Seyssel-Frangy, leur permettant d'intensifier leurs contrôles de vitesse sur notre territoire.

Les collectivités territoriales et la gendarmerie unissent ainsi leurs efforts pour un objectif commun : protéger les usagers de la route et sensibiliser à l'importance du respect des limitations de vitesse. Cet appareil permettra de renforcer les actions de contrôle, notamment dans les espaces sensibles et les villages.



La Mairie de Bassy s'est ainsi rapprochée de la gendarmerie afin que des actions de contrôle soient effectuées plus régulièrement sur la RD14 au niveau de Veytrens-d'en-Haut, notamment entre les deux ralentisseurs, où des vitesses excessives sont trop souvent constatées. Soyez vigilants !

LOCATION DE L'ACTUELLE SALLE DES ASSOCIATIONS AU SYR'USSES

La salle des associations, située sous la Mairie, sera louée au Syndicat de rivières Syr'Usses à compter du 1^{er} janvier 2025.

Le Syndicat, déjà locataire des bureaux situés au 1^{er} étage de la Mairie, sera ainsi doté d'une salle de réunion (pouvant aussi servir de salle de restauration) qui lui faisait jusqu'ici défaut.

Quant aux associations qui utilisaient la salle, elles seront momentanément orientées vers la salle communale, dans l'attente de la livraison de la nouvelle salle des associations, située dans le futur bâtiment communal derrière l'école.



La salle des associations, située sous la Mairie

CONTACT MAIRIE :

Tel : 04 50 59 01 09

Mail : secretariat@bassy.fr

Site internet : www.bassy.fr

Horaires d'ouverture au public :

le mardi et le vendredi de 9h à 12h

Possibilité de prendre rendez-vous avec le Maire en prenant contact directement avec la Mairie.

*Rédaction, conception et mise en page :
Comité consultatif Communication*